



Climat de tension

Le CRNA Ouest est actuellement dans un climat de tension.

Cette tension, suite à l'incroyable chute du trafic et à l'inquiétude d'une reprise qui ne vient pas, est marquée par le suivi strict des règles sanitaires, la mise en place de force du dispositif des Réserves Opérationnelles et désormais la formation au changement au contenu d'une densité rarement égalée.

L'intersyndicale a pu constater de nombreux échecs à la formation au changement. Cette formation est un préalable à la mise en place d'une restructuration espace importante en février mais elle est également déterminante pour des dossiers 'espace' majeurs pour le CRNA Ouest en fin d'année. Face à ces échecs aux tests de fin de formation, l'administration a décidé de reconvoquer les agents de manière hâtive en prenant le risque que ceux ci n'aient pas l'information.

L'intersyndicale a reçu de nombreux échos de possibles mises en doute des compétences en cas de deux échecs successifs au tests. La NIT relative à la mise en doute des compétences spécifie : « Cette procédure ne peut être utilisée pour traiter des situations de tensions individuelles ou collectives portant sur des sujets techniques, opérationnels ou humains ». De fait, si l'administration, au lieu de vouloir apaiser la grogne, persiste dans cette direction injustifiée, nous invitons chaque agent concerné à nous contacter. L'intersyndicale s'interposera contre toute forme de pression morale ou hiérarchique vis à vis des ICNA qui auraient échoué aux tests de formation au changement.

L'intersyndicale souhaite renouer avec un climat apaisé dans la salle de contrôle et dans les bureaux et appelle le service à partager cet objectif. Cet objectif ne saurait être atteint qu'en renouant avec des accords négociés, que ce soit sur les projets nationaux ou leur déclinaison locale.

La balle est actuellement dans le camp de l'encadrement. Le contexte de tension peut être apaisé : l'intersyndicale invite l'encadrement à faire les bons choix et à ne pas poursuivre une dynamique de passage en force sans concertation.